



Ecole de Musique et Danse du Suet  
Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint Armel, Vern-sur-Seiche

<http://cri-suet.fr>



ecole musique danse Suet  
ecolesuet

### CHANTEPIE

Siège administratif :

Le Manoir  
27 avenue André Bonnin  
Tel : 02 99 41 46 77

Une question sur la facturation ?  
secretariat-direction@cri-suet.fr

### VERN-SUR-SEICHE

Espace Culturel Le Volume  
3 rue Rabelais  
Tel : 02 23 27 03 61

Une question sur la scolarité ?  
secretariat-scolarite@cri-suet.fr

## DANSE

## 2026/2027

### Réinscription

Prévue du 30 juin au 07 juillet 2026



### Pré-inscription

Prévue à partir du 07 juillet 2026



**Fermeture des secrétariats le vendredi 10 juillet au soir. Réouverture le 24 août 2026**

**Pièces à fournir dans votre espace Extranet (Document/Envoyer) :**

- ▶ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois, obligatoire chaque année (facture électricité, eau...)
- ▶ Un certificat médical à fournir tous les ans
- ▶ Le mandat de prélèvement SEPA et RIB **dans le cas d'un 1er prélèvement ou changement de coordonnées bancaires**
- ▶ Frais de dossier 30€/élève. Facturation en octobre 2026.

### Extraits du règlement intérieur

#### **3 -4) Inscriptions – Réinscriptions**

L'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse du Suet accueille en priorité les élèves des communes adhérentes à partir de la moyenne section (maternelle). L'inscription est valable pour toute la durée de l'année scolaire et ne pourra être résiliée, sauf cas de force majeure et avec justificatif et après l'accord du Directeur et du Président. Les droits d'inscription sont dus en totalité, même en cas d'abandon ou d'exclusion en cours d'année, toutefois pour les nouveaux élèves 2 cours d'essai sont consentis. Toute démission doit être signalée par écrit au directeur de l'école.

### Calendrier de l'année 2026-2027

Reprise des cours à partir du lundi 14 septembre 2026

Toussaint : du samedi 17/10/26 au soir au lundi 02/11/26 matin

Noël : du samedi 19/12/26 au soir au lundi 04/01/27 matin

Hiver : du samedi 20/02/27 au soir au lundi 08/03/27 matin

Printemps : du samedi 17/04/27 au soir au lundi 03/05/27 matin

Ascension : du mercredi 05/05/27 au soir au lundi 10/05/27 matin

Fin des cours : Samedi 27 juin 2027 au soir



Covoiturage : [Ici](#)

# Les Horaires

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS	Chantepie	Vern
<b>Initiation Danse</b>		
Initiation 1 - CP	Vendredi 17h30-18h30	Samedi 11h-12h
Initiation 2 – CE1	Vendredi 17h30-18h30	Mercredi 10h30-11h30
<b>Cycle 1 A partir de 8 ans, CE2</b>		
Débutant 1 classique	Mardi 17h-18h	Mercredi 11h30-12h30
Débutant 1 jazz	Lundi 17h-18h	Vendredi 17h15-18h15
Débutant 2 classique	Mardi 17h-18h	Mercredi 11h30-12h30
Débutant 2 jazz	Lundi 17h-18h	Vendredi 17h15-18h15
Débutant 3 classique	Mardi 18h-19h30	Mercredi 13h45-15h15
Débutant 3 jazz	Lundi 18h-19h30	Vendredi 18h15-19h45
*Atelier Chorégraphique (Débutant 2 à Intermédiaire 2 inclus)	Samedi 12h-13h15 Vern sur Seiche	
<b>Cycle II Intermédiaire</b>		
Intermédiaire 1 classique	Mardi 18h-19h30	Mercredi 13h45-15h15
Intermédiaire 1 jazz	Lundi 18h-19h30	Vendredi 18h15-19h45
Intermédiaire 2 classique	Mardi 18h-19h30	Mercredi 13h45-15h15
Intermédiaire 2 jazz	Lundi 18h-19h30	Vendredi 18h15-19h45
Intermédiaire 3 classique	/	Jeudi 18h-19h30
Intermédiaire 3 jazz	Lundi 19h30-21h	Mardi 18h-19h30
Intermédiaire 4 classique	/	Jeudi 18h-19h30
Intermédiaire 4 jazz	Lundi 19h30-21h	Mardi 18h-19h30
*Atelier Chorégraphique CII/CIII (à partir de Intermédiaire 3)	Samedi 11h30 - 13h Chantepie	
<b>POINTES</b> :à partir de Intermédiaire 2 EN PLUS d'un cours classique (obligatoire)	Mercredi 16h45-17h45 Vern	
<b>Cycle III Confirmé</b>		
Confirmé Classique	Samedi 10h-11h30	Mercredi 15h15-16h45
Confirmé Jazz	Lundi 19h30-21h	Mardi 19h30-21h
*Atelier Chorégraphique CII/CIII (à partir de Intermédiaire 3)	Samedi 11h30 - 13h Chantepie	
<b>Cycle Adulte</b>		
Classique débutants et intermédiaires	Vendredi 18h45-20h15	/
Classique confirmés	/	Jeudi 19h30-21h
Jazz débutants et intermédiaires	Jeudi 18h30-20h	/
Jazz confirmés	/	Mardi 19h30-21h
Barre au Sol	Mardi 12h30-13h30	
Séniors	Jeudi 11h30-12h30	Mardi 11h-12h

\*Ateliers chorégraphiques : validation d'inscription après la première séance en fonction des effectifs et des conditions d'intégration

## Test des nouveaux élèves

**Mercredi 9 septembre 2026** Espace Culturel Le Volume, Vern-sur-Seiche

**14h30-15h30** à partir du CM1 jusqu'en 5<sup>ème</sup> inclus

**15h30-16h30** à partir de la 5<sup>ème</sup>

# Les Tenues

	Filles	Garçons
<b>Initiation 1 et 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- legging noir</li> <li>- justaucorps <b>A BRETelles</b> bleu ciel <b>UNI SANS JUPETTE</b></li> <li>- <b>PIEDS NUS</b> ou <b>CHAUSSETTES RESERVEES AU COURS DE DANSE</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- legging noir/bas de jogging</li> <li>- tee-shirt près du corps, blanc uni , manches courtes</li> <li>-- <b>PIEDS NUS</b> ou <b>CHAUSSETTES RESERVEES AU COURS DE DANSE</b></li> </ul>

## Jazz :

<b>Tous les niveaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pantalon de danse noir pas trop large/collant lycra noir sans pieds/shorty</li> <li>- tee-shirt ou débardeur <b>près du corps</b></li> <li>- pas de chaussons/ pédilles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pantalon de danse noir</li> <li>- tee-shirt uni près du corps</li> </ul>
-------------------------	---	---

## Classique :

Débutant 1/2/3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- justaucorps <u>blanc, sans manches et sans jupette</u></li> <li>- collant classique avec pieds</li> <li>- demi-pointes classique roses</li> </ul>	
Intermédiaire 1/2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- justaucorps <u>modèle MIA (Attitude diffusion) lycra mat rubis</u></li> <li>- collant classique avec ou sans pieds ou collant noir/ shorty noir autorisé</li> <li>- demi-pointes classique roses</li> </ul>	- legging noir près de la jambe
Intermédiaire 3/4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- justaucorps <u>modèle BALA(Attitude diffusion) lycra mat rubis</u></li> <li>- collant classique avec ou sans pieds ou collant noir/ shorty noir autorisé</li> <li>- demi-pointes classique roses</li> </ul>	- tee-shirt uni blanc ou noir
Confirmé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- justaucorps <u>modèle BALA(Attitude diffusion) lycra mat rubis</u></li> <li>- collant classique avec ou sans pieds ou collant noir/ shorty noir autorisé</li> <li>- demi-pointes classique roses</li> </ul>	- demi-pointes classique grises
Adulte	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Justaucorps noir au choix</li> <li>- collant classique avec ou sans pieds ou collant noir/ shorty noir autorisé</li> <li>- demi-pointes classique roses</li> </ul>	- Le port d'un suspensoir de sport est conseillé

Barre au sol/ Séniors	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenue souple et confortable</li> <li>- Une paire de chaussette</li> </ul>
--------------------------	--

## Les Tarifs (Comité Syndical du 24 février 2026)

Le Suet propose des réductions de 5 à 55% en fonction du **Quotient Familial (QF)** :

**Pour en bénéficier, vous devez nous faire parvenir via votre espace extranet l'attestation de Quotient Familial de la Caf avant le 30 septembre 2026. La tranche renseignée sera la même pour toute l'année 2026/2027.**

Tarifs 2026-2027	Frais de dossier par élève 30 €						Hors Syndicat Enfants/Adultes	
	Syndicat (Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel, Vern-sur-Seiche)							
	Moins de 25 ans							Plus de 25 ans
	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E	Tarif F		
≥ 1201	1051-1201 5%	901-1050 15%	801-900 25%	701-800 40%	< 700 55%			

Cours danse 1h - 1h15	225 €	214 €	191 €	169 €	135 €	101 €		328 €/ -
Cours danse 1h30	305 €	290 €	259 €	229 €	183 €	135 €		400 €/ -
2ème cours	218 €	207 €	185 €	163 €	131 €	98 €	260 €	304 €/ -
3ème cours	100€	95€	85€	75€	60€	45€		180€/ -
Cours adulte (à partir de 25 ans)	328 €						340 €	-/410 €
Barre au sol	155 €	147 €	132 €	116 €	93 €	70 €	161 €	216 €/224 €
Cours séniors							121 €	- /171 €

Tout élève ayant l'âge de 25 ans au 31 décembre de l'année d'inscription sera redevable du tarif adulte.

Tarif atelier parent-enfant : 30€ les 5 séances/ 60€ les 10 séances

### Autres déductions :

- **Réduction de 10%** à partir du 2<sup>ème</sup> enfant uniquement pour les bénéficiaires ayant le tarif A (élèves - de 25 ans habitant le territoire)
- **Pass Culture** : Pour les envies culturelles des jeunes de 15 à 18 ans. Le Pass Culture est une mission de service public portée par le ministère de la Culture.  
Concerts et festivals, cinéma et spectacles, cours de danse et de musique, livres et bandes dessinées...  
Le Pass Culture c'est un accès à une sélection d'offres gratuites via l'application dès 15 ans, c'est 50€ à 17 ans et 150€ à 18 ans. A utiliser selon les envies parmi le catalogue d'offres proposées sur l'application.  
<https://pass.culture.fr/>
- **Comités d'entreprise** : Vous êtes peut-être éligible à une aide, le Suet peut vous établir une attestation.

**Modalités de paiement** : Règlement en 3 fois échelonné sur l'année scolaire, auprès du Trésor Public soit par prélèvement automatique, par chèque ou carte bancaire auprès d'un buraliste ou chèques vacances. Les réinscriptions des élèves n'étant pas à jour du paiement de l'année précédente seront refusées.

**Important** : Toute résiliation d'inscription doit se faire avant le **1er octobre 2026** par écrit. Après cette date, l'intégralité du montant des frais annuels de scolarité vous sera demandée. En cas d'abandon en cours d'année, pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, l'intégralité de l'année reste due. (Article 3-4 du règlement intérieur) **Toute démission doit être signalée au Directeur de l'école, par courrier.**

### Cas de force majeure :

- Déménagement : sur préavis de 3 mois avec justificatif.
- Incapacité temporaire : sur présentation d'un certificat médical et à partir de 4 semaines d'arrêt. Déduction correspondant au temps d'arrêt.